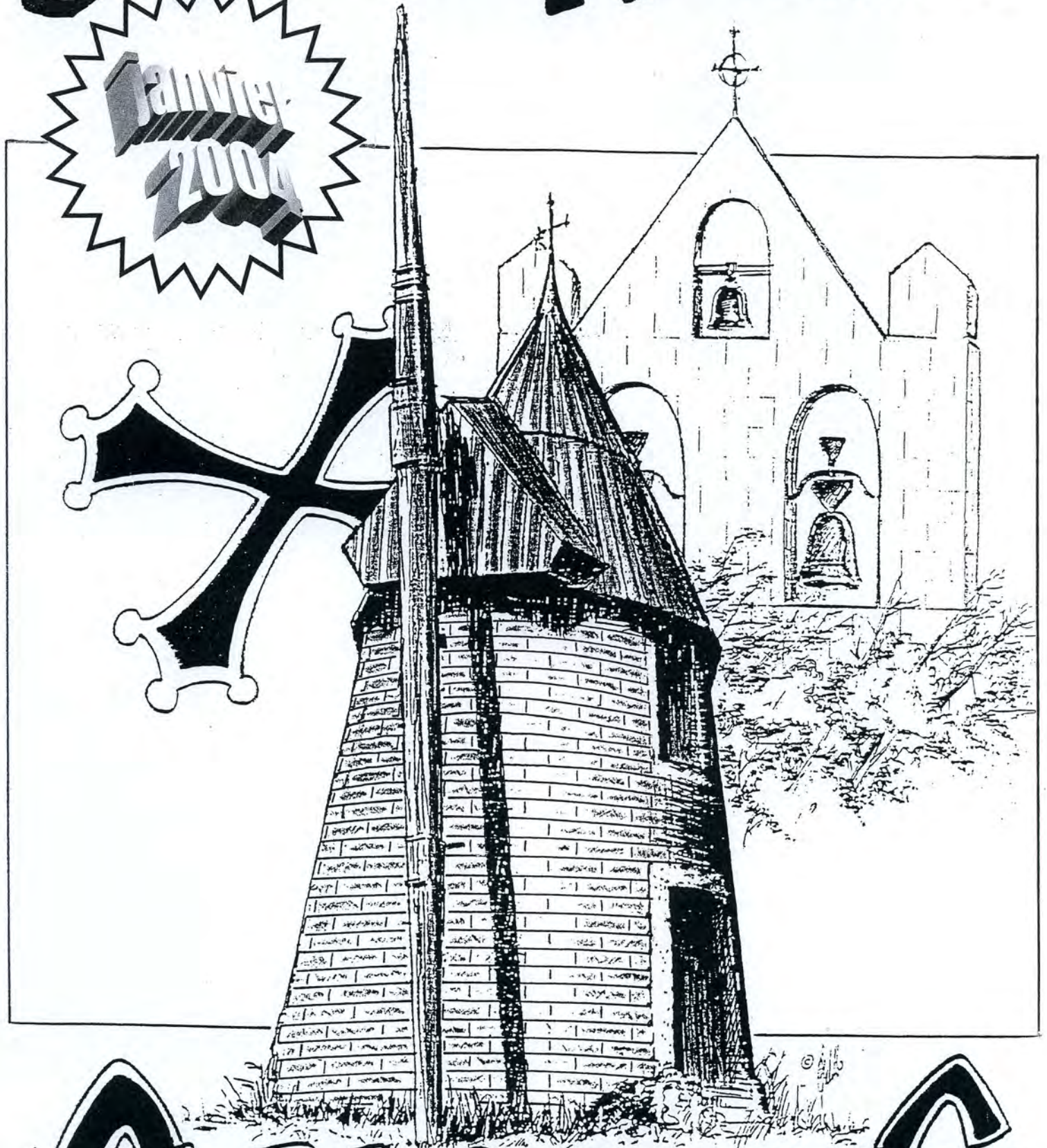


BULLETIN MUNICIPAL

Printemps
2004



CARA GOUDES

HAUTE-GARONNE

Chères Caragoudaises, chers Caragoudais,

2003 fut une année enthousiasmante à bien des égards. Des réalisations importantes ont vu le jour, le cadre de l'intercommunalité étant un puissant levier pour atteindre des objectifs difficiles voire impossibles à envisager au strict niveau communal.

Pour illustrer ces propos, je tiens à souligner, en premier lieu, la construction de la nouvelle école intercommunale de Tarabel. Les délais ont été respectés. Les six communes associées (Caragoudes, Maureville, Mourvilles-Basses, Ségreville, Tarabel, Toutens) ont ainsi vu leurs enfants faire leur rentrée de septembre dans les nouveaux locaux. N'oublions pas la ténacité des décideurs et l'effort financier que cela représente pour les budgets de nos communes rurales et de leurs contribuables. (Le seul investissement représente une somme de 1 079 412 euros).

L'autre grand chantier de l'année fut la création de la communauté de communes Cœur Lauragais, regroupant dix-huit communes du canton. Cette structure a d'ores et déjà pris en charge les dépenses liées aux travaux effectués sur la voirie communale. Elle est également porteuse de projets correspondant aux besoins exprimés sur son territoire : crèche, maison de retraite. Le conseil communautaire s'est prononcé pour une modification de son régime fiscal avec passage en taxe professionnelle unique permettant de stabiliser les taxes (communales et intercommunales confondues) à leurs niveaux de 2003.

Dans un autre domaine, nous garderons le souvenir de la forte canicule qui a sévi lors de la première quinzaine d'août. Elle a mis en évidence des faiblesses d'organisation mais également certains déchirements des liens de solidarité qui caractérisent en général les êtres humains. Elle s'ajoute à d'autres catastrophes naturelles rapprochées, alimentant ainsi l'inquiétude quant à l'évolution du climat et de notre cadre de vie en général.


2003 fut également pour notre commune une année riche en manifestations, activités variées et rendez-vous traditionnels. Nous devons ces moments forts de notre vie collective à tous les responsables associatifs qui ne comptent pas leur temps ni leur peine pour animer, divertir et nous permettre de mieux vivre ensemble.

Monsieur Georges Dayné, Président du foyer rural nous a quittés, brusquement, prématurément. Cette disparition a profondément ému notre communauté. Homme avisé, respectueux de tous, il savait construire le lien et la convivialité.

Cette voie tracée subsistera.

Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2004.

Jean-Louis Cancian



Maire de Caragoudes

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2003

Vendredi 17 janvier

- Annonce de la création officielle de la communauté de communes « Cœur Lauragais » et de la composition du conseil de communauté.
- Parution du bulletin municipal 2003.
- Etude de la charte proposée par l'association « Pays Lauragais ».
- Projet de parc métallique permettant de protéger, du vent en particulier, les divers containers utilisés pour le tri sélectif.
- L'entreprise VERCRUYSSSE est retenue pour l'entretien des espaces verts.

Vendredi 25 mars

- Le compte administratif 2002 est adopté à l'unanimité.
- Le budget 2003 est adopté à l'unanimité (114 000 euros en dépenses comme en recettes).
- Approbation de la charte de territoire de « Pays Lauragais ».
- A partir du 1^{er} avril 2003, les horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie sont fixés comme suit :
 - Mardi 15H – 18 H
 - Samedi 09H – 12H
- Monsieur le Ministre de la fonction publique nous informe de la récente évolution de la réglementation relative à l'activité des agents des collectivités locales.
- Information concernant le contrat abonnement EDF avec effacement jours de pointe qui dessert le bâtiment Mairie-Salle des Fêtes.

Vendredi 16 mai.

- La commune de Toutens souhaite adhérer au SIVUSEM (regroupement scolaire intercommunal). Le Conseil approuve cette proposition à l'unanimité.
- L'école intercommunale de musique de Caraman demande une participation de 200 euros par élève et par an. A l'unanimité, le Conseil donne un avis défavorable.
- Approbation de l'adhésion des communautés de communes « Cœur Lauragais » et « Lauragais-Revel-Sorézois » au SIPOM (Syndicat ordures ménagères).
- Pour cause de maladie, Monsieur VERCRUYSSSE doit cesser son activité d'entretien des espaces verts.
Pour assurer ce service, Monsieur Jean-Claude BOUDET est embauché en qualité d'agent d'entretien.
- Un abribus sera prochainement installé, par le Conseil Général, sur la place Jean-Marc MOULIN.

Vendredi 27 juin.

- L'enquête publique, concernant le classement des chemins ruraux et des voies communales a eu lieu au mois de mai. Le Conseil décide de valider cette enquête en confirmant l'avis favorable donné par Monsieur Michel ESCUDIE, Commissaire-Enquêteur.
- La remise en état du système d'électrification des cloches sera effectuée en cours d'année.
- Divers achats sont prévus pour compléter et améliorer le rangement des archives.
- Compte rendu des journées de travaux bénévoles qui ont eu lieu le 10 mai 2003 et le 24 mai 2003. Au nom de la Commune, Monsieur le Maire remercie tous les volontaires, qui permettent ainsi de sérieuses économies à la collectivité.
- Le bulletin N° 1 de « Cœur Lauragais », présentant la communauté de communes récemment créée, a été distribué à toutes les familles.

Vendredi 26 septembre.

- La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions dans la nouvelle école intercommunale de Tarabel, construite dans le cadre du SIVUSEM.
- Comptes rendus des différentes réunions de « Cœur Lauragais » (conseil de communauté et commissions).
- L'épaveuse est passée sur l'ensemble de la voirie de notre commune.
- Monsieur François IRLA, Président du Comité des Fêtes, rappelle les différentes animations organisées lors de la fête locale, qui s'est déroulée dans la meilleure des convivialités.
- La sécheresse a provoqué des dégâts à certaines habitations. Monsieur le Maire adressera prochainement à Monsieur le Préfet une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.
- La salle du Conseil Municipal sera dotée d'une pendule.
- Le Noël des enfants de la commune aura lieu le 7 décembre 2003.

Vendredi 05 décembre.

- La rénovation du chemin rural N°12 (dit de Labourdette à Falgayrac) a été effectuée récemment. Ces travaux, comme toutes les dépenses concernant la voirie, sont dorénavant pris en charge par la communauté de communes « Cœur Lauragais ».
- 126 enfants (élémentaire et maternelle) sont inscrits à la nouvelle école intercommunale du SIVUSEM. Une opération portes ouvertes aura lieu le 19 décembre 2003.
- La réparation du système d'électrification des cloches a été réalisée pour un coût de 470 euros.
- Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention concernant l'assistance technique fournie par les services de l'équipement.
- Par arrêté préfectoral, le département de la Haute-Garonne est classé zone à risque d'exposition au plomb (à compter du 1^{er} janvier 2004).
- Les élections régionales auront lieu les 21 et 28 mars 2004 – Les élections européennes auront lieu le 13 juin 2004.

ETAT CIVIL

Naissances

NEANT

Mariages

NEANT

Décès

- VIEU Adrien 2 juin
- BARDES Aimé 5 septembre
- LEVEAU Bernadette 14 septembre
- DAYNE Georges 13 novembre

LES NOUVEAUX CARAGOUDAIS

Famille VALENTI

La Paillasse

Famille MARTY

Le Colombier

Famille PANANCEAU

Bordeneuve

Famille ATHENES-BARANES

Domaine la Croix

Famille LABOBIE

Alartel

Famille VINCENT

Falgayrac

INFORMATIONS PRATIQUES

Secrétariat de Mairie :

Les jours et heures d'ouverture de la Mairie sont les suivants :

- le mardi, permanence de 15 heures à 18 heures,
- le samedi, permanence de 9 heures à 12 heures,
(hormis les jours fériés).

Tél. 05.61.83.79.06

Ramassage des ordures ménagères :

- La collecte des ordures ménagères a lieu le LUNDI APRES-MIDI. Déposez vos ordures dans la matinée du lundi, de préférence.

Quand un lundi est un jour férié, la tournée de remplacement a lieu le mardi matin. Dans ce cas seulement, nous vous conseillons de sortir vos ordures le lundi soir.

- Des bacs de collecte sélective (propres et secs-papiers-verre) sont mis à votre disposition sur la place du village.

Ramassage des objets encombrants ferreux :

En 2004, les collectes des objets encombrants ferreux auront lieu :

- le mardi 08 juin
- le mardi 14 décembre

Inscrivez-vous, à la Mairie avant le samedi 29 mai pour le premier ramassage et le samedi 04 décembre pour le second ramassage.

Liste des objets pouvant être enlevés :

- gazinières,
- réfrigérateurs,
- meubles en fer,
- sommiers métalliques,
- tout autre objet en fer.

Attention !

Les gravats ou matériaux de démolition, le bois, le plastique, les matelas ne seront pas enlevés.

Déchetterie :

La commune de Caragoudes faisant partie du **SIPOM**, vous pouvez vous débarrasser de vos objets encombrants en les apportant à la déchetterie de Revel.

Jours et heures d'ouverture (sauf jours fériés) :

- du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures,

Un justificatif de domicile pourra vous être demandé à l'entrée.

Tél. 05.62.71.32.91

Recensement dans le cadre de la Défense Nationale :

Tous **les Français atteignant l'âge de seize ans** doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Désormais, aux termes d'un décret du 29 mars 2002, modifiant le code du service national (paru au Journal Officiel du 3 avril 2002), ils disposeront d'**un délai de trois mois**, au lieu d'un auparavant, à compter de la date à laquelle ils atteignent l'âge de seize ans, pour accomplir cette démarche, **indispensable pour établir un dossier de candidature à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

Prêt de la salle des fêtes :

La salle des fêtes peut être prêtée à toute personne de la Commune qui en fait la demande.

Les conditions sont les suivantes :

- déposer sa demande en Mairie au moins un mois avant la date retenue,
- fournir une attestation d'assurance responsabilité civile afin de couvrir les dommages éventuels,
- verser une caution de 305 € dans tous les cas,
- signer une convention d'utilisation rappelant les conditions du prêt,
- les frais de fonctionnement demandés sont définis dans le tableau ci-dessous,

	Habitant de la Commune
ETE 1/05 au 31/10	38,11€
HIVER 1/11 au 30/04	45,73 €

- Après utilisation, les locaux devront être laissés propres et en bon état.

A son départ, la personne louant la salle des fêtes ne doit laisser aucun objet personnel : bouteilles vides et sacs d'ordures devront être emportés.

N'hésitez pas:

- ☞ à vous informer*
- ☞ à prendre conseil*

Vous-même ou une personne de votre entourage, pouvez être victime de pratiques commerciales douteuses.

Si vous vous êtes engagés

- ☞ vous pouvez avoir été trompés*
 - ☞ la vente a pu se faire dans des conditions illégales*
- réagissez vite, contactez***

Les associations de consommateurs agréées:

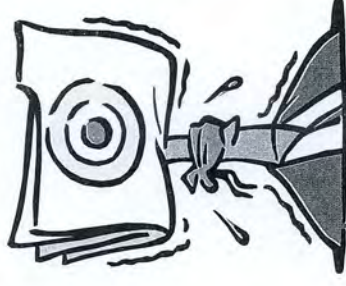
ADEIC ☎ 05.61.80.02.07
AFOC ☎ 05.61.13.25.71
ASSECO-CFDT ☎ 05.61.44.05.18
CLCV ☎ 05.61.34.80.89
CNL ☎ 05.61.13.90.90
FF ☎ 05.61.21.44.14
INDECOSA-CGT ☎ 05.61.23.59.40
ORGECO ☎ 05.61.29.84.76
UFC-Que Choisir Toulouse ☎ 05.61.22.13.00
UFCS ☎ 05.61.25.17.16

<http://www.finances.gouv.fr/dgcerf>

☞ votre brigade de gendarmerie
☞ le commissariat de police
☞ la direction régionale
de la concurrence, de la consommation
et de la répression des fraudes

Cité administrative
31074 Toulouse cedex
☎ 05.61.58.55.25.
du lundi au vendredi de 9h à 17h
✉ dd31@dgcerf.finances.gouv.fr

CONSOMMATEURS,



Ne soyez pas des cibles faciles

Démarchage
Vente à distance
Crédit à la consommation
Loterie

votre signature vous engage !

... SOYEZ VIGILANTS ...


vous êtes démarchés

- on sonne à votre porte
- on vous invite dans un magasin par téléphone, par courrier pour vous offrir un cadeau
- on vous propose un achat hors d'un lieu habituel de vente (excursion, lieu de travail, hôtel, parking...)

- *N'achetez pas sans contrat écrit*
- *Exigez un double de votre contrat (conserver une copie de l'invitation éventuelle)*

- *Ne donnez ni argent, ni chèque, ni RIB, ni numéro de carte bancaire*
- *Ne signez pas d'autorisation de prélèvement bancaire*

- *Après la signature vous n'avez que 7 jours pour annuler le contrat par Lettre Recommandée avec AR.*

 Pas de délai de 7 jours pour un achat au comptant dans une foire ou salon.

... SOYEZ VIGILANTS ...

vous achetez à crédit

- la durée du prêt est supérieure à 3 mois
- le montant du prêt est inférieur à 21.500 Euros

- *Exigez l'offre préalable de crédit*
- *Vous avez 15 jours pour réfléchir avant de signer cette offre*

- *Ne donnez ni argent, ni chèque, ni RIB, ni numéro de carte bancaire*
- *Ne signez pas d'autorisation de prélèvement bancaire*

Faites préciser sur le bon de commande que l'achat est fait à crédit, même si le crédit n'est pas fourni par le vendeur, mais par un établissement de votre choix.

... SOYEZ VIGILANTS ...

vous achetez à distance

- il s'agit d'achats effectués: sur catalogue, par téléphone, par internet, via les émissions de télévision (téléachat).

- *Faites préciser les caractéristiques du produit ou du service*
- *vérifiez les coordonnées du vendeur (attention aux boîtes postales et aux adresses à l'étranger)*
- *vous avez 7 jours pour retourner, à vos frais, le produit à compter de sa réception.*



Préférez la livraison contre-remboursement.

vous avez gagné à la loterie

Quoi? ... Certainement pas le gros lot, ... mais de participer à d'autres tirages.

- *Ne payez rien pour y participer*
- *Commander n'est pas obligatoire et n'augmente pas vos chances...*

Comité des fêtes

Une nouvelle année vient de passer , trop vite, pleine d'événements, tantôt légers, heureux, tantôt graves, beaucoup plus sombres, et chacun d'entre nous, après chaque joie ou épreuve repart faire son chemin, en essayant du mieux possible de construire un monde que l'on voudrait agréable, tout en gardant en mémoire tout au long de notre route des clichés qui ponctuent notre vie .

L'an dernier dans ce même bulletin je remerciais JO et DANOU pour le travail formidable réalisé dans notre salle des fêtes, aujourd'hui tout a changé, 2003 a pris fin sur une note particulièrement triste, et en tant que président du comité des fêtes, au nom de toute l'équipe, je tenais ici à rendre un hommage sincère à un ami, qui en nous quittant beaucoup trop tôt, n'a pu aller au bout de ses projets. Mais rassure toi JO , ton souvenir restera parmi nous, dans nos cœurs, et à chacun de nos passages dans cette salle que nous avons toujours partagée avec beaucoup de complémentarité.

Permettez moi aussi une pensée pour toutes celles et tous ceux qui frappés par des drames en 2003, n'ont pu partager avec nous tous ces moments de fêtes, nous les assurons de nos pensées et de notre soutien le plus amical.

Mais la vie continue, et chaque association a pour objectif d'innover, d'aller de l'avant, et aujourd'hui quelques jeunes semblent prêts à nous rejoindre ; encourageons les, sachons les aider, et l'avenir de notre association sera redynamisée pour de nouveaux beaux jours d'ambiance, d'unité, et de convivialité.

Bilan d'activités 2003

Le premier rendez –vous de 2003 n'était pas le moins important, en effet dès le 3 janvier l'assemblée générale fixait les objectifs 2003 et les orientations prioritaires d'une saison encore riche en évènements .

Deux jours plus tard, le 5 janvier , une tradition de plus en plus prisée, a permis d'accueillir les caragoudaises et caragoudais dans la salle des fêtes pour le partage de la galette dans le cadre des vœux de la municipalité et des associations.

Dès le 5 avril, un fait assez rare dans notre lauragais, une magnifique cigogne avait choisi notre village et posé son nid dans notre salle des fêtes .Pour fêter cet événement une agréable soirée choucroute a rassemblé une centaine de convives et l'ambiance a continué jusqu'à tard dans la nuit.

A peine remis de leur périple alsacien, et afin de tester leur sens de l 'orientation avant les vacances, quelques courageux équipages ont participé le 29 juin à un rallye qui en fin de compte n'eut rien de promenade pour une majorité de participants . La découverte du road –book, préparé par Christian notre vice président et spécialiste local, même dans sa version la plus simple ressembla pour la plupart à de l'hébreux et nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer qu'à ce jour tous les participants sont rentrés chez eux.

Bravo pour leur perspicacité à Michel et Nadia CANCIAN brillants vainqueurs de cette édition 2003.

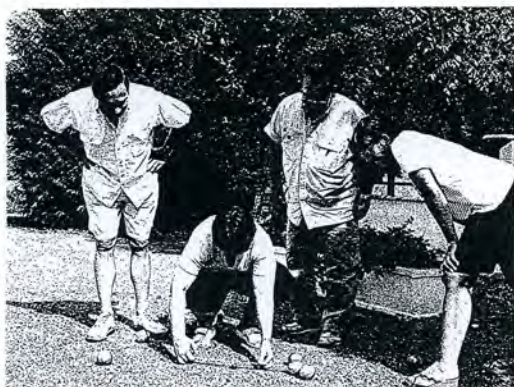
Le 30 août, notre traditionnelle tournée du comité dans les chaumières a été une nouvelle fois un moment de rencontre et d'amitié fort convivial et malgré parfois l'heure tardive l'accueil reste toujours merveilleusement agréable.

5/6/7/8 SEPTEMBRE : fête locale : participation d'une légende

Notre fête locale 2003, a comme d'habitude amené vers notre salle des fêtes les incontournables amateurs de lotos, de pétanque, les danseurs fidèles venus cette année se dégourdir avec JP ANIMATION. Une nouvelle fois, traditions festives et solennelles ont été respectées. Sans oublier le spectacle du Dimanche avec cette année le **trio Michel de SARLY** pour de grands moments de la chanson Française.

Mais 2003 restera **une année exceptionnelle** avec la participation à nos festivités d'une légende mondiale en la personne de monsieur **JUSTO FONTAINE** que chaque organisateur du monde entier rêve d'accueillir dans sa manifestation. Excellent pétanqueur, fin gourmet, conteur intarissable, mais surtout avec une simplicité et une gentillesse qui l'honore nous sommes fiers et très heureux d'avoir eu l'honneur de partager un week-end avec cet homme d'exception.

Merci encore Monsieur et Madame FONTAINE pour votre participation et votre simplicité, sans oublier Monsieur et Madame OREGLIA car sans eux cette rencontre n'aurait sans doute jamais pu être organisée.



Pour terminer l'année petits et grands attendent toujours ces moments merveilleux de Noël, et cette année encore avec la municipalité le **7 Décembre** nous avons organisé l'accueil du père Noël pour les enfants de CARAGOUDES. Après un très agréable spectacle musical <Jimmy et les oiseaux> interprété avec beaucoup de brio par marc KHANNE, chaque enfant reçut son cadeau avant que tous parents et enfants partagent un goûter bienvenu.

Mais l'année n'était pas encore finie que déjà se prépare 2004, et pour cela, le **Samedi 20 Décembre**, une rencontre était proposée aux <jeunes> de CARAGOUDES, afin de voir enfin se réaliser un espoir, celui d'intégrer dans notre association une relève maintenant nécessaire, espoir d'autant plus réel qu'une tranche d'âge semble aujourd'hui être prête à poursuivre et développer les activités existantes.

Sur ces notes d'espoir le bureau, et les membres du comité des fêtes de CARAGOUDES vous invitent à leur assemblée générale le **Vendredi 23 Janvier 2004** salle de la mairie à 21H00, et vous souhaitent à toutes et à tous :

De très agréables fêtes
Et une très heureuse année 2004

F. IRLA
Président du comité des fêtes

FOYER RURAL DE CARAGOUDES

BILAN DES ACTIVITES EN L'ANNEE 2003

Nos activités régulières, de gymnastique, de danse et de jeux avaient repris à la rentrée 2002/2003 à la satisfaction de tous les participants.

En *gymnastique*, le moniteur Patrick DEDIEU et ses élèves s'exercent toujours assidûment, dans la bonne humeur, le mardi soir, pendant que, le jeudi soir, au *cours de danse*, Madame et Monsieur CORSO font tourner les têtes et les pieds des danseurs pour le rock, le cha-cha-cha et d'autres paso-doble. Les joueurs grands et petits se rencontrent le vendredi, ceux-ci pour les cartes, ceux-là pour des *jeux* de société.

Si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas, la bonne humeur est toujours au rendez-vous ! Nous vous rappelons que les habitants d'autres villages sont les bienvenus, la seule condition pour participer à nos activités est l'adhésion au Foyer Rural...

En janvier, le Foyer Rural a participé avec la mairie et les autres associations à la traditionnelle *Fête des Rois* pendant laquelle tous les Caragoudais avaient l'occasion d'échanger les vœux de Bonne Année tout en dégustant de délicieux gâteaux - couronnes des rois.

Un délicieux *Civet de Chevreuil* préparé et dégusté avec les chasseurs de Caragoudes a permis à bien des habitants du village de mieux faire connaissance et de s'apprécier les uns les autres.

Carnaval a surpris cette année les petits et grands enfants avec beaucoup de vent; cela a empêché la crémation du « prince carnaval » invisible, le pet, trouble fêtes musical, attrapé par les clowns lors du jugement. On s'est quand - même très bien amusé à l'intérieur !

La *Fête de la Musique* a été une belle soirée à l'extérieur grâce aux musiciens - amateurs locaux de tous âges. Merci à Thierry pour la chorale des enfants, à Antoine, Léa, Claire et tous les autres ; merci aussi au DJ qui a pris la relève en faisant danser tout le monde et à ceux qui nous ont régalié au buffet.

La *Mounjetado* quant à elle, a réuni en octobre les cuisiniers et amateurs de cassoulet dans une salle toujours aussi joliment décorée par les soins de Danou. Caragoudes, village des plus fins tastos-mounjetos ? On le dirait...

Mi-novembre, nous avons été bouleversés par le décès brutal de notre président, Jo DAYNE. Notre peine est grande et nous avons tous en mémoire la cérémonie à l'église de Caragoudes, qui était, en son hommage et à son image, une fête de *l'AMITIE*. Merci pour tout, Jo !

Après une semaine de repos en signe de deuil, les activités ont repris, notamment les *ateliers de Noël*, pendant lesquels, sous la houlette de Nathalie et d'un nombre réjouissant d'adultes bénévoles, beaucoup d'enfants ont montré leurs capacités créatrices en bricolant tout ce dont on a besoin pour décorer sa maison. Ces jolis objets ont été vendus lors du tout *premier Marché de Noël* de Caragoudes dont la recette est destinée à financer d'autres activités pour les enfants. Rappelons que Gérard et Antoine nous ont beaucoup amusés dans leur castelet de Noël et que des gens sympathiques n'ont pas oublié d'autres enfants moins favorisés que les nôtres en ramenant, pour le Secours Populaire, des jouets endormis.

Merci à tous de faire du Foyer une maison chaude et accueillante!

Le Foyer Rural souhaite à tous *une très Bonne et Heureuse Année 2004 !*

A.C.C.A DE CARAGOUDES

La saison de chasse 2003 s'est plutôt bien passée. Grâce à un temps très chaud et très sec favorisant une bonne reproduction chez le petit gibier, nous avons pu observer de nombreuses compagnies de perdreaux sur notre territoire.

Si aucun lièvre malade n'a été retrouvé pour l'instant sur la commune de Caragoudes, d'autres villages du Lauragais, par contre, ont pu en recenser (à l'heure actuelle maladie non définie).

Cette année, l'association de chasse a organisé deux manifestations en collaboration avec le Foyer Rural de Caragoudes :

- La première fut le repas des chasseurs où nous avons mangé un somptueux civet de chevreuil, préparé par Monsieur Yves PALANQUE.
- La seconde fut la fête de la musique où nous avons dansé jusqu'à l'aube.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui se sont jointes à nous. Une pensée particulière pour Jo qui avec sa joie de vivre et son dynamisme nous a aidés à faire de ces festivités une réussite. Merci à toi.

LE BUREAU

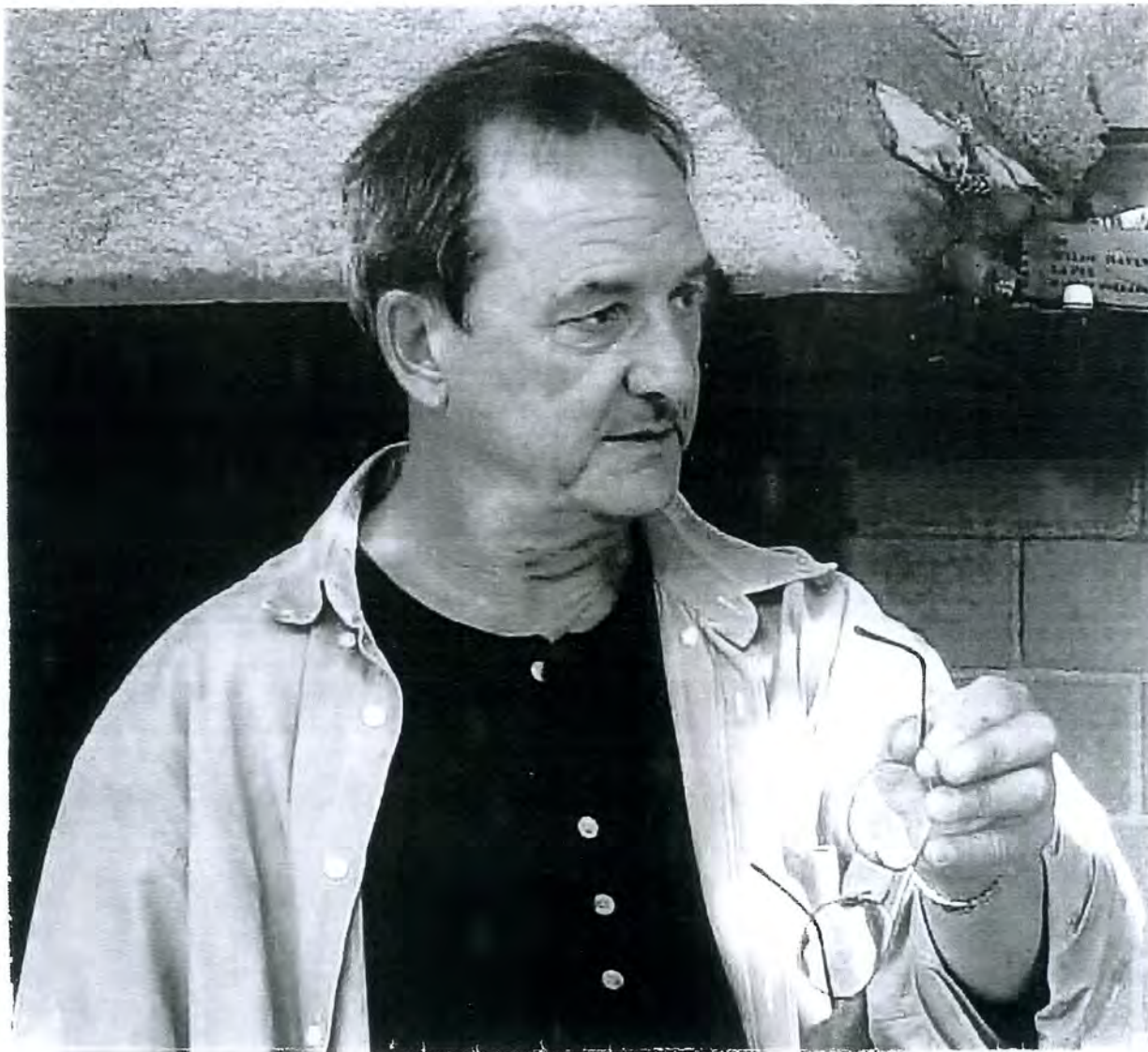
- Président : M. PEYRARD Bertrand
- Vice-Président : M. BORE Serge
- Secrétaire : M. KRASICKI François
- Trésorier : M. KRASICKI Christian

Bonne saison de chasse 2004 à tous.

Le Bureau, les membres et les chasseurs de l'A.C.C.A de CARAGOUDES vous souhaitent

A toutes et à tous une bonne et heureuse Année 2004.

Le Président
Bertrand PEYRARD.



C'est avec surprise que nous venons d'apprendre le décès survenu subitement de Georges Dayné, Jo pour les amis. Né le 11 février 1944 à Aumale (Seine-Maritime), d'une famille de deux enfants dont le père, ingénieur chimiste, dirigeait une tannerie familiale. Après avoir fait ses études secondaires à Rouen, il entre à l'école de chimie puis à l'école de Tannerie à Lyon. Son premier emploi de 1967 à 1983 sera comme employé dans les laboratoires Sandoz successivement à Castres et Nantes. Tout d'abord en tant que chimiste au département colorants unis, puis en tant que commercial. A la fin de ses études, il avait épousé Danièle Marie, professeur. Le couple a eu deux enfants, Isabelle et Alexandre. Il dirigea le bureau de liaison à Sandoz à

Alger pendant trois ans. Sa carrière se poursuivra à Graulhet chez Quinn, pour une société Argentine Vilmax, et chez Raoul Doual à Rouen et cela jusqu'à la retraite. Monsieur et Madame Dayné en 1991 se sont installés à Caragoudes. Toujours très actif, bricoleur de talent, il a rénové avec amour une ancienne ferme. Par ailleurs, Jo était président du foyer rural où il a donné et mis en place des activités régulières (gym, danse, soirées jeux hebdomadaires, soirées à thèmes ...)

Il nous laisse le souvenir d'un homme très fidèle en amitié, droit, intègre, d'une grande disponibilité. Jo était également un bon vivant, aimant particulièrement Brassens, Brel, Pierre Dac

Dans le cadre de son métier, il a beaucoup voyagé, le Pakistan, l'Algérie, l'Inde, l'Espagne ...

Une cérémonie émouvante et très personnalisée où la compassion et la chaleur de l'amitié ont aidé la famille à supporter cette immense peine.

Partout présent

Dans la très nombreuse assistance, on notait la présence de M. Destan, président de la région Normandie, M. Jean-Louis Cancian, maire de Caragoudes, Mme de Montauzon, directrice du lycée Ste Marie de Nevers et des professeurs, M. Alain Arnaud, président de la fédération départementale des Foyers Ruraux. L'office religieux a été célébré par le Père Jean Duclos. M. le Maire et la Vice Présidente du foyer rural sont intervenus au cours de cette célébration pour rappeler la personnalité de Jo.

(d'après document La Croix du Midi)



TOUS REUNIS

POUR LES ROIS





TABLEAU DE CHASSE DANS NOS ASSIETTES



F
A
I
T
E
S



DE LA MUSIQUE



FÊTE DE LA MUSIQUE



C
H
O
U
C
R
O
U
T
E

S
O
I
R
E
E

PAS
TOUJOUR
FACILE
LA RECU



T
O
U
J
O
U
R
S

A
T
T
E
N
T
I
F
S

PLAC

NETT



JUST



TOUJOURS

EN



VEDETT

SIVUSEM



Groupe scolaire intercommunal de TARABEL



C
H
E
V
A
U
X



G
A
G
N
A
N
T
S



**BONNE
ET
HEUREUSE**



ANNEE 2004